Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	Hélimax / SAF	04.92.54.15.15 / 06.22.81.23.25 / 06.80.30.16.33
Aéronef (type couleur immatriculation)	AS 350 B3 F-HJCG	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	Gardiens Gite de l'école et résidants Dormillouse	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
12/06/20	Parking Dormillouse	Gite de l'école et résidents envirronnant	4	29	0	Liste des participants et nombres de rotations prévu (ci-dessous)

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

3 rotations Martine MARETTO (BOUCHEREY 05290 VALLOUISE). 6 rotations Serge BARIDON.10 rotations Stéphanie et Claude BOUNOUS.4 rotations Refuge de lEcole, (Sarah et Paul CIELSAR).1 rotation Rémy BARIDON.1 rotation Raymond MARIGNE.1 rotation Idelette DELLA VEDOVA.4 rotations Fabricio MASSONI (7 chemin de Lourmarin 84160 CADENET).2 rotations Alain MICHEL.1 rotation descente Granger Lili.

COPIE AU SECTEUR BRIANCONNAIS/VALLOUISE

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° **174/2020**

Suivi par : Corine Bourgeois

à Gap, le **11/06/2020**

Le Directeur,

Le Directeur,

Pierre COMMENVILLE